

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

SUCCESSION DE :

Date du décès :

- Extrait d'acte de décès ou bulletin de décès
- Livret de famille de la personne décédée (si plusieurs livrets, les fournir tous)
- Copie du contrat de mariage de la personne décédée, ou de son contrat de PACS ou de son jugement de divorce
- Copie de la donation entre époux
- Testament
- Livrets de famille et adresse des héritiers
- Relevé d'identité Bancaire des héritiers signés par eux
- Copie des derniers relevés de comptes bancaires et livrets et adresses des banques ou établissements financiers¹
- Copie des pensions ou retraites ou bulletin de salaire ou identité du comptable de la personne décédée¹
- Détail des immeubles, appartements et terrains possédés (titres de propriété, si appartement coordonnées du syndic)
- Copie de la carte grise du ou des véhicules automobiles¹
- Contrats d'assurance-vie¹
- Contrats de location
- Aides sociales perçues
- Derniers avis d'imposition concernant l'impôt sur le revenu, l'ISF et la CSG
- Impôts locaux (derniers avis d'imposition à la taxe foncière, taxe d'habitation)
- Dernières factures eau, électricité, gaz, abonnements divers et assurance habitation
- Détail des sommes dues au jour du décès (exemple : facture, frais d'obsèques, prêts en cours, etc.)
- Donations antérieures effectuées par la personne décédée (date, montant, bénéficiaire) et dons manuels (imprimé fiscal)

¹ s'il s'agit du décès d'une personne mariée sous le régime de la communauté, fournir également les mêmes éléments pouvant figurer au nom du conjoint survivant.